commissaire
aux comptes

ALLIANCE EXPERTS

ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE LILLE

Rapport

sur les comptes annuels

Exercice Clos 31 Décembre 2020

9, rue du Palais Rihour
59000 LILLE

ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE LILLE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE LILLE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- La note intitulée « règles et méthodes comptables » fait état de la première application du règlement ANC 2018-06

- La note intitulée « Engagements financiers » fait état d'un changement d'estimation de la provision pour indemnité de départ en retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.
Sur la base des éléments disponibles, mes contrôles ont porté plus particulièrement sur l'analyse des subventions : existence des conventions et examen de la césure d'exercice.

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing, le 10 juin 2021

Hubert Tondeur
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
. Autres	232 240	225 024	7 216	12 225
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations techniques, matériel et outillage	4 183	4 183		
. Autres	1 094 134	1 078 338	15 796	32 951
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes	20 584		20 584	25 137
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	152		152	152
. Prêts				
. Autres	29 114		29 114	29 114
Total	**1 380 407**	**1 307 545**	**72 862**	**99 579**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	43 207		43 207	45 018
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	32 914		32 914	94 565
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	282 318		282 318	14 845
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 101 154		1 101 154	1 200 199
Charges constatées d'avances	68 064		68 064	64 572
Total	**1 527 657**		**1 527 657**	**1 419 199**
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation actif				
Total				
TOTAL ACTIF	**2 908 064**	**1 307 545**	**1 600 519**	**1 518 778**
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

BILAN PASSIF (1/2)

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres /Fonds associatifs sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles	310 273	107 132
. Réserves pour projet de l'entité	20 000	20 000
. Autres		
Report à nouveau		-13 513
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	78 183	216 655
Situation nette - Sous total	***408 456***	
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Autres		
Total	**408 456**	**330 274**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	88 911	
Total	**88 911**	

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Hubert TENDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

BILAN PASSIF (2/2)

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
PROVISIONS		
Provisions pour risques	99 264	30 353
Provisions pour charges	378 991	323 567
Total	**478 255**	**353 920**
FONDS DÉDIÉS		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149 364	180 009
Emprunts et dettes financières diverses	1 450	1 450
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		27 380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 178	181 363
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	230 793	344 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	134 645	79 390
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	23 467	20 367
Total	**624 897**	**834 584**
Écarts de conversion et différence d'évaluation passif (5)		
TOTAL PASSIF	**1 600 519**	**1 518 778**
ENGAGEMENTS DONNÉS		

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	500	
Ventes de biens et services		
. Ventes de biens / *Ventes de marchandises*	39 576	121 080
dont ventes de dons en nature		
. Ventes de prestations de services / *Production vendue (biens et services)*	254 124	1 103 227
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
. Concours publics et subventions d'exploitation	1 722 404	
Subventions d'exploitation		1 842 844
. Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
. Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
. Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	74 885	151 729
Cotisations		91 957
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	18 638	19 769
Total	**2 110 127**	**3 330 606**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	47 516	81 115
Variations de stock	1 811	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		242 397
Variation des stocks		-13 174
Autres achats et charges externes	601 648	738 690
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	110 169	157 525
Salaires et traitements	1 029 826	1 312 804
Charges sociales	218 719	502 433
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 384	68 026
Dotations aux provisions	124 334	36 781
Reports en fonds dédiés	88 911	
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	204	913
Total	**2 247 522**	**3 127 510**
Résultat d'exploitation	**-137 395**	**203 096**
Quotes-parts de résultat sur opérations en commun		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 291	4 393
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	**2 291**	**4 393**

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Hubert TONDEUR ★ Commissaire aux Comptes ★ Professeur des Universités

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 144	2 983
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total	**2 144**	**2 983**
Résultat financier	**147**	**1 410**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-137 248**	**204 506**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	207 161	7 082
Sur opérations en capital	10 233	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total	**217 394**	**7 082**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 964	6 279
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total	**1 964**	**6 279**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**215 430**	**803**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE		205 309
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		11 347
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	**2 329 812**	**3 353 428**
TOTAL DES CHARGES	**2 251 630**	**3 136 772**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**78 182**	**216 656**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	40 000	40 000
Bénévolat		
Total	**40 000**	**40 000**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	40 000	
Mises à disposition gratuite de biens et services		40 000
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total	**40 000**	**40 000**

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Hubert TONDEUR ★ Professeur des Universités ★ Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020 Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association , en tant que service d'intérêt public, assume principalement l'accueil et l'information touristique du public.

Activités ou missions :

Il peut commercialiser des documents, des visites touristiques et patrimoniales, ainsi que des objets touristiques.Il peut également exercer une activité d'organisation et de vente de voyages et séjours, dans les conditions de l'article R.221-21 du code du tourisme, relatif à l'immatriculation des agents de voyage,autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours.

Moyens mis en oeuvre :

L'association développe en propre, les moyens humains et matériels lui permettant d'assurer ses différentes missions.Il fédère et anime le réseau des professionnels, conduit des actions de promotion ,communication,en étroite collaboration avec la MEL,avec l'agence d'attractivté Hello Lille et les partenaires socio-économiques de la filière.

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Cette année 2020 aura été marquée par la pandémie et ses conséquences brutales sur le secteur du tourisme liées à la crise sanitaire. L'office de Tourisme de Lille n'a pas été épargné. Fermé au public, pendant plus de quatre mois, lors de cette année 2020, l'Office de Tourisme a vu s'effondrer ses principales activités : -68% de visiteurs physiques,
-74% de passagers du City Tour, -55% de visiteurs « individuels » pour les circuits,
-73 % de visiteurs au beffroi de l'hôtel de ville, -65% de ventes à la boutique et 90% de groupes en moins par rapport à 2019. Cette énumération d'indicateurs illustre et permet de comprendre la situation budgétaire de l'Office de Tourisme de Lille en 2020.
Cela se traduit, entre autres, par l'importante diminution des produits d'exploitation résultant des activités marchandes et des commissions de 76%.
La marge brute des activités marchandes a baissé de 670 000€.
Les subventions allouées ont été conformes au prévisionnel, et de plus augmentées par une dotation exceptionnelle d'équilibre de 200 000€.
En ce qui concerne les charges, les frais généraux ont baissé de 137 000 €,
les impôts et taxes ont diminué également, principalement liés à la taxe sur les salaires.
La masse salariale a été abaissée par rapport à l'année précédente, liée par les suppressions de postes, transfert du personnel du Bureau des Congrès en 2019 et adaptation des effectifs par rapport à la fréquentation.

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE (suite)

L'analyse des comptes de l'Office de Tourisme de Lille fait ressortir un excédent de 78 183 €.
Ce résultat s'explique, en grande partie, par des aides exceptionnelles, telles que par la mise en place du chômage partiel, les aides FSE et les exonérations de cotisations sociales,
une bonne maîtrise des charges externes et le report de dépenses prévues sur le budget 2021, lié à des actions différées ainsi que des projets importants (réaménagement des bureaux, installation d'un nouvel accueil au Palais Rihour et réactualisation du programme éditorial du City Tour...).
Néanmoins, il est essentiel de rappeler, malgré l'augmentation des fonds associatifs, la fragilité structurelle de l'Office de Tourisme de Lille.
Les fonds associatifs ne représentent que 2 mois de fonctionnement.

Hubert TONDEUR
Comm'ssaire aux Comptes
Professeur des Universités

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice clos au 31/12/2020 est le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2018-06.
Les données comparatives de l'exercice 2019 figurant au bilan et au compte de résultat correspondent à la balance des comptes au 31/12/2019, présentée selon les rubriques prévues par le règlement CRC n° 1999-01 (les rubriques spécifiques sont en italique et en bleu).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.

Le compte de résultat est scindé en 2 secteurs d'activité.
-Secteur Public non imposable
-Secteur Commercial imposable

	Total	Secteur Public	Secteur Commercial
Produits	2 329 813	2 238 918	90 895
Charges	2 251 630	2 019 033	232 597
Résultat	78 183	219 885	- 141 702

Les frais mixtes sont répartis de la manière suivante :

-Secteur Public : % des recettes activités non lucratives / recettes totales
-Secteur Commercial : % des recettes activités lucratives / recettes totales

Pour l'année 2020 :

-Secteur Public : 95 %
-Secteur Commercial : 5 %

HUBERT TRINDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

Exercice clos le : 31/12/2020 Durée : 12 mois

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				X
des titres de participation				X
des autres titres immobilisés et titres de placement				X
Frais externe de formation				X
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				X
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				X
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les associations.

Immobilisations décomposées : Néant

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 3 ans				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	3 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 9 ans				

Hubert TONDEUR ★ Professeur des Universités ★ Commissaire aux Comptes

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	232 240			232 240
Immobilisations corporelles	1 147 683	2 220	31 003	1 118 901
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières	29 266			29 266
Total	**1 409 190**	**2 220**	**31 003**	**1 380 407**

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	220 015	5 009		225 024
Immobilisations corporelles	1 089 596	19 375	26 450	1 082 521
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Total	**1 309 611**	**24 384**	**26 450**	**1 307 545**

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	29 114		29 114
Actif circulant et charges constatées d'avance	383 296	383 296	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	176
Autres créances	2 933
Disponibilités	

Charges constatées d'avance : 68 064

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		216 655

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	216 655	
Report à nouveau		
Total des affectations	216 655	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecarts de réévaluation.....				
Réserves.....	127 132	203 142		330 273
Report à nouveau.....	-13 513	13 513		
Résultat de l'exercice.....	216 655	78 183	216 655	78 183
Situation nette	330 273	294 838	216 655	408 457
Fonds propres consomptibles.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	**330 273**	**294 838**	**216 655**	**408 457**

Hubert TONDEUR ★ Professeur des Universités ★ Comm'ssaire aux Comptes

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
RENOUVELLEMENT DES BUS DANS LE CADRE DU CITY TOUR	20 000			20 000
Total	**20 000**			**20 000**

Hubert TONDEUR
Commissaire aux Comptes
Professeur des Universités

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..	107 132	203 141		310 273
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	20 000			20 000
Total (1)	**127 132**	**203 141**		**330 273**
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....	30 353	68 910		99 264
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	323 567	55 424		378 991
Total (3)	**353 920**	**124 334**		**478 254**
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	**481 052**	**327 475**		**808 528**

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation.....	124 334	
- financières.....		
- exceptionnelles.....		

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
Actions de Promotion Lille-Métropole		13 111				13 111	
Réaménagement des bureaux, installation d'un nouvel accueil au Palais Rihour, réactualisation du programme éditorial du City-Tour.		75 800				75 800	
Sous-total		88 911				88 911	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total		88 911				88 911	

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	149 364	28 132	116 256	4 976
Dettes financières diverses	1 450	1 450		
Fournisseurs	85 178	85 178		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	230 793	230 793		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	134 645	134 645		
Produits constatés d'avance	23 467	23 467		
Total :	**624 897**	**503 665**	**116 256**	**4 976**

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	42 690
Dettes fiscales et sociales.....	234 160
Autres dettes	

Produits constatés d'avance : 23 467

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
VENTES BOUTIQUE	39 576	121 080	13,47	9,89
VISITES GUIDEES CITY TOUR	70 645	269 122	24,05	21,98
COMMIS.HOTEL.CENTRALE RESERVATION	834	5 294	0,28	0,43
PRESTATIONS CITY PASS	28 963	90 222	9,86	7,37
VISITES GUIDEES INDIVIDUELLES	44 664	110 363	15,21	9,01
VISITES GUIDEES BEFFROI	72 778	272 713	24,78	22,27
VISITES GUIDEES GROUPES	22 875	223 980	7,79	18,29
V.G.H.M. FORFAITS SEJOURS	2 607	87 845	0,89	7,18
VISITES GUIDEES MOBILITE TOURISME		7 126		0,58
INSERTIONS PUBLICITAIRES	1 173	18 500	0,40	1,51
AUTRES PRESTATIONS	9 585	18 061	3,26	1,48
Total	**293 700**	**1 224 306**	**100,00**	**100,00**

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	500	91 957	0,03	4,37
Subventions d'exploitation	1 722 404	1 842 844	94,84	87,57
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages	18 400	18 400	1,01	0,87
Autres ressources	74 885	151 270	4,12	7,19
Total	**1 816 189**	**2 104 471**	**100,00**	**100,00**

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
MISE A DISPOSITION DU BEFFROI DE L'HOTEL DE VILLE La ville de LILLE met à la disposition de l'OFFICE DU TOURISME DE LILLE, les locaux du Beffroi de l'Hôtel de Ville, selon le descriptif et les obligations décrits dans la convention d'occupation des locaux entre la ville de LILLE et l'OFFICE DU TOURISME.	Cette mise à disposition est valorisée pour une redevance locative annuelle estimée à 40 000 €.

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

Hubert TONDEUR ★ Professeur des Universités ★ Commissaire aux Comptes

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique "Legs, donations" Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Le montant des subventions allouées au cours de l'exercice est de 1 722 404 €.

-MEL Fonctionnement : 1 511 454 €
-MEL Loyer : 97 470 €
-MEL Actions de Promotion : 50 000 €
-Ville de LILLE Visites au Beffroi : 30 000 €
-Ville de LILLE Formation Guides Conférenciers : 3 480 €
-Aides Fonds de solidarité : 30 000 €

En produits exceptionnels figure la subvention exceptionnelle de la MEL d'un montant de 200 000 € pour consolider le budget 2020.

Jacques TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Dons en nature destinés à être cédés	
Garanties, cautions obtenues	
Autorisation de découvert	
Autres engagements	

Engagements donnés :

Avals et cautions	
Autres engagements	
Intérêts sur emprunts	5 153

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies				
Régimes additifs en droits				
Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière	378 991		323 567	

Méthodes et hypothèses utilisées :

L'évaluation des indemnités de fin de carrière pour les salariés présents au 31/12/2020 a été effectuée selon les dispositions légales et réglementaires de la convention collective.Elle tient compte de plusieurs paramètres : la probabilité que les salariés soient toujours en vie à l'âge de la retraite, soit 62 ans, l'ancienneté projetée et ancienneté réelle des salariés.Le montant comprend les charges sociales.

Hubert TONDEUR Commissaire aux Comptes Professeur des Universités

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

INDEMNITES FIN DE CARRIERE

Elles figurent au passif du bilan pour 378 991 €.
L'indemnité brute est égale à 25% du salaire brut mensuel par année de présence.

REMUNERATION BRUTE DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait directement à donner une rémunération individuelle.

IMPACTS LIES A L'EPIDEMIE DE COVID-19

L'épidémie de Covid-19 a eu des conséquences importantes sur l'association.
Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 s'en trouvent impactés de la manière suivante :

Le Chiffre d'Affaires est en forte diminution : -76%.

Recours au chômage partiel au cours des mois d'avril à décembre 2020 pour un côut de 132 522 €.
Les indemnités perçues ont été de 131 211 €.
Les exonérations de charges sociales et aides Covid se sont élevées à 148 647 €.

L'association a bénéficié du Fonds de solidarité pour les mois d'octobre à décembre pour un montant de 30 000 €.

Toutefois, les conséquences de l'épidémie de Covid-19 ne font pas peser d'incertitudes sur la poursuite de l'activité de l'association.

Hubert TONDEUR ★ Professeur des Universités ★ Commissaire aux Comptes